

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	45 (1907)
Heft:	21
Artikel:	Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson : (histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud) : [suite]
Autor:	Othon, de Grandson
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-204258

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La bête. — Dans un café du canton, on peut voir, chaque soir, un petit groupe d'habitues jouant à la *bête*, un jeu de cartes des plus innocents.

L'autre soir, un des fidèles arrive un peu en retard et s'étonne de ne pas trouver la partie engagée :

— Alors, fait-il, pas de *bête*, ce soir ?

— Si, si, nous n'attendions que vous.

La discussion continue. — Aux derniers examens, on avait donné comme sujet de composition : *Les Cloches*.

— Les cloches, affirme un écolier, sont des instruments à vent.

— ... Oui... c'est bien cela, observe un expert.

— Mais non, réplique un de ses collègues, n'est-il pas évident que les cloches sont des instruments à corde.

— Mais non !

— Mais si !

... L'élève attend toujours son succès.

Lois du Pays de Vaud.

Extraits des mandats souverains de LL. EE. de Berne.

Un mandat souverain du 29 novembre 1723 fixe à 25 ans l'âge auquel les garçons et les filles peuvent se marier sans le consentement des pères et mères. Cet âge était fixé primitivement à 20 ans.

Le 14 février 1742, l'avoyer et conseil de la ville de Berne défend à tous sujets, marchands de vin ou non, d'acheter le vin avant les vendanges et avant qu'il soit pressé, réduit en moût, entonné et encavé.

Ayant appris que « diverses personnes » de leurs Etats « plaçaient à l'étranger, et à fonds perdu, des sommes très considérables », LL. EE. ordonnent, en date du 23 décembre 1757, qu'on devra leur payer dorénavant le 10 % du capital ainsi placé, considérant que la sortie d'une semblable quantité d'argent ne peut manquer de causer un très grand préjudice à nos villes et pays. »

Par un mandat du 6 mai 1758, LL. EE. font savoir qu'aucun avocat ne sera admis à soutenir des procès si l'on ne peut fournir la preuve qu'il a suivi un cours de droit naturel et civil à l'Académie de Lausanne ou en quelque autre académie ou université. « Nous avons eu occasion d'apprendre, avec bien du déplaisir, dit le mandat, que quoique nous eussions établi un pro-

fesseur en droit dans notre Accadémie de Lausanne, dans la vue de procurer l'avantage de nos chers et fœux sujets du Pays de Vaud, l'étude du droit est malgré cela presque entièrement négligée. »

Mandat souverain du 9 juillet 1765 : « Le public étant généralement dans l'idée erronée qu'on ne peut lever des personnes tombées dans l'eau sans la permission du juge, au moyen de quoi plusieurs ont péri malheureusement, notre volonté à cet égard sera à l'avenir que, toutes fois et quantes, on trouvera dans l'eau des personnes qui auront eu le malheur d'y tomber, et de s'y noier, on ait à les en sortir incessamment, et à employer pour les sauver et les secourir tous les remèdes nécessaires. A quel effet, nous vous envoyons inclus un prescript de la manière dont de telles gens doivent être traitées. »

* Le mandat est à l'adresse des baillifs.

Hasards de la conversation. — Entendu au passage :

— Bonjour, chérie, où passez-vous l'été, cette année ?

— Je ne sais pas encore, et vous ?

— Moi, non plus.

— J'espère que nous nous y verrons. Allons, au revoir, je suis un peu pressée.

* Une dame rend visite à une de ses amies qui vient de perdre son mari. On cause un moment, puis remarquant l'air absorbé de la jeune veuve :

— Mais, qu'as-tu donc, chère amie, tu paraît toute triste ?

Pas si terrible que ça ! — On marie un jeune homme qui s'est toujours montré rebelle à l'hyménée et qui paraît en avoir une peur bleue.

— Eh ! mon cher, dit le futur beau-père avec bonhomie, il ne faut pas vous faire une montagne de la chose. Voyez : ma fille passera une partie de l'été chez nous, une partie de l'hiver chez sa tante. D'un autre côté, vous avez suffisamment de place dans votre maison pour vous accorder des appartements séparés. Je vous assure qu'ainsi vous ne verrez presque jamais votre femme.

A n'on pridzo ào tsautein.

N'è pas adf qu'on vâi on menistre et on régent bin s'accordâ dein la mîma perrotse, mîmameint ein a bin que s'âmant entré leu quemet la tchivra àmo lo couti. Je fant quemet cliau crouio matou avoué cliau craset de

d'une aussi triste vérité. Loin d'agrérer l'hommage qu'il offroit à sa sœur Clémence, loin d'écouter le voeu secret de l'infortunée, Géoffroi vient de prononcer l'arrêt le plus rigoureux. Sous peu de jours, Clémence est attendue à l'abbaye de Sainte Catherine des bois¹ : un cloître ensevelira bientôt tout ce qu'il adore... il n'écoute plus que son désespoir. « C'est un adieu, s'écrie-t-il, en se jetant dans les bras du sire d'Estavayer : oui, c'est un adieu que je viens vous dire. L'asile qu'a fondé le remord, deviendra le refuge du malheur ; et je vais finir mes jours à la Lance². »

Ces épanchemens de la douleur de Guillaume, sont précieux au sire d'Estavayer. Un homme pas-

¹ On désignoit ainsi un hospice établi dans la forêt du Jorat, entre Lausanne et Montpreveyres, pour le soulagement des pauvres et des malades. Il étoit desservi par des religieuses en grande vénération dans tout le pays. C'est le même où furent reçus les petits pèlerins de notre Dame de Lausanne. Il est actuellement converti en une ferme appartenant à la ville de Lausanne, qu'on voit sur la droite de la grande route en allant à Berne.

² Othon de Grandson, évêque de Basle, oncle et parrain du héros de cette chronique, ayant pris trop chaudement les intérêts de Jean, due de Suabe, contre l'empereur Albert son oncle, qui retenoit ses biens ; et l'empereur ayant succombé en 1308, sous les coups de trois des conjurés, à Königsfeld, l'évêque Othon expia par de longs remords, la part qu'il avoit prise à cet attentat, bien qu'il n'eût pas porté lui-même la main sur le monarque. En expiation de ce crime, il fonda en 1320, dans la baronnie de Grandson, la chartreuse « de la Lance », dont le nom rappelle le souvenir du récidive dont il s'étoit souillé.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

7

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)

CHAPITRE VI

UN ENLÈVEMENT

GÉRARD PART POUR ESTAVAYER

Autrefois compagnon d'enfance du sire d'Estavayer, le jeune Guillaume, frère d'Othon, n'est pas plutôt informé de son arrivée, qu'il accourt pour lui confier ses chagrins. Ardent, sensible et fait pour plaire, Guillaume n'a pu se défendre d'aimer. Hélas ! un cadet de famille devrait ne pas avoir un cœur ; et Geoffroi d'Arling, seigneur du Rosai², lui fait bien sentir l'amertume

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

² Le château de Rosai, près de Rolle, est fameux dans notre histoire, pour avoir servi de retraite aux gentilshommes « dits de la Cuillière ».

petit tsin que savant rein fère que dzappâ : adf ein niéze, dâi iâdzo sein savâi porquie. Tot pârâ lâi a assebin permî lè menistre et lè régent dâi boune dzein que sè recrant eintre leu et que sè totsan pas la man ein catson. Respet por leu ! Vaut mî trinquâ et bâire on verro einseimblie qu'adf allâ avoué lè grâpye quemet lè tsat et sè dépelhi.

A n'on velâdzo dau côté d'au lé, lâi avâi on iâdzo on menistre que s'appelâve monsu Marelion et on régent qu'on lâi desâi Parelardzo, et qu'êtant lè pe brave dzein que la terra pouasse portâ, asse boun'einfant qu'on conseillâ devant lè vôte, pas pe fiè qu'on motchâo de catsetta et que fasant lau dèvâi ào picolon. Et que s'accordâvant eintre leu : l'êtant quemet tiu et tsemise. Mimameint, tî lè dou dzo, Parelardzo allâve trovâ monsu Marelion à la tiura, et, tî lè trai dzo, monsu Marelion vegnâi vère Parelardzo po lâi démandâ quemet l'êtai. Eïnfin quie, dâi crâno corps que fasâi pliliés de reincontrâ einseimblie, adf guî, adf soresaient que lè dzein sè desant : « Respet ! »

Quand lo menistre allâve vè lo régent, stisse lâi baillive on verro de vin de resin de mar que fasâi li-mîmo, ca l'avâi onna grant'eteindia de cliau bosson tot à l'einto dau colidzo et, quand lo régent passâve vè lo menistre, bêvessant adf onna bouteille à la cava de la tiura. Parelardzo cougnessâi lè z'adzî asse bin que sa catsetta et l'êtai li que vessâve. Quand la bouteille étai finia, lo régent desâi : « Monsu lo menistre, on a fini ! » et lo menistre lâi fasâi : « Eh bin ! allâ la reimpliâ » Parelardzo, adan, fasâi cein qu'on lâi coumandâve, po pas sè fère mau valiâ.

Et que n'avant pas pouâire de sè rebriqua l'on l'autro, faillai lè z'ouïre :

— Vâide-vo, que desâi monsu Marelion, lè régent lè quemet dau vaccin : cein fâ boulè po coumeinci, mâ, ein aprî, cein fâ dau bin.

— Quaisi-vo ! que repondâi Parelardzo. Et lè menistre ! L'è quemet lè pompe à fu : on âme bin lè z'avâi dëso la man, mâ on n'âme pas s'ein servî.

Et ie recafévant, que l'êtai on pliliés. Et bins tout aprî :

— Monsu lo menistre, on a fini ! que desâi lo régent ein sacoseint la bouteille.

— Eh bin ! allâ la reimpliâ ! desâi lo menistre.

— Vo dio que l'êtai galé de lè vère.

— Ma attiutâ-vâi lo pllie biau :

Onna demeindze la vèprâ, que fasâi onna chaleu de la metsance, lâi avâi on pridzo et

sionné peut si aisément devenir utile ! Mais il faut pour cela le retenir dans le monde.

« Si j'étois condamné à finir mes jours dans » une chartreuse, répond Gérard au jeune Grandson, » au moins n'est ce pas par-là que je voudrois » débuter. Oh ! si le noble et puissant Othon, si le » favori du duc de Bourgogne, savoit que les » veux de son frère sont rejettés... ! Qui doute de » son cœur ou de ses moyens, doit l'offenser également, puisqu'il lui est si aisément de vous faire par- » tager la haute fortune dont il jouit. Mais quand » il refuseroit de favoriser votre amour, n'êtes-vous » pas, ainsi que lui, fils de Blanche de Savoie ; et le » comte Amédée reniera-t-il son sang ? Avec de » pareilles ressources, on ne songe point à une » chartreuse. »

Guillaume observe, en soupirant, que malgré toutes ces considérations, le seigneur du Rosai n'en est pas moins inflexible : il croit même que ses refus ont été déterminés par la crainte de déplaître à Othon. « Hé bien, réplique Gérard, l'autorité d'un frère a des bornes ; Géoffroi n'est point le père de Clémence, elle vous aime... un peu d'au- » dace pourroit épargner bien des larmes. Vous disposez d'une troupe de braves gens... Mais je ne puis vous donner aucun conseil ; et c'est de votre cœur seul qu'il faut en prendre ».

Ce discours artificieux, fait l'effet de l'éclatante électrique sur l'âme du jeune Grandson ; et le projet de se jeter dans une chartreuse, est bientôt aban-

monsu Marelon avâi destra bin débliottâ son affère, l'avâi prâi son testo... mè rappelo pas iô, d'ailleu allâ quelque coup ào pridzo et vo lo sarf prau... eifin! vo dio que l'avâi dèvesâ grandteimp que ma fâi, quand l'a z'u botsf et que l'a z'u de de tsantâ, vaicé que sè met à dondâ. Cein l'étai bin perdounâbllio ca fasâi tsaud, vo dio, et pu, atant que mè rassovigno, crâio que l'avâi pas tant droumâ la né devant po cein que sa fenna l'avâi accuts!. Mâ ie dondâve tellameint que lâi avâi grand temps que lo régent tsantâve pe rein son chaumo que dondâve adî. Quand lo régent vâi cein, sè dresse on bocon su sè bet d'ertè ein guegneint amont la dzahire et ie fâ on boquenet fet à monsu Ma-relon que comptâve adî sè tomme :

— Monsu lo menistre, on a fini!

— Eh bin ! que repond lo menistre ein sè re-veilleint eindèsodo, eh bin ! allâ la reimpliâ !

MARC A LOUIS.

Il t'a parlé, Bolomey !! — On a rappelé récemment, à propos de l'inauguration des nouveaux locaux du Cercle de Beau-Séjour, le passage de Bonaparte, à Lausanne, alors qu'il se rendait au St-Bernard.

Voici un incident qui a trait à ce souvenir historique.

Bonaparte passait une revue de ses troupes près de St-Sulpice, en présence d'une grande foule, accourue de tous les lieux voisins.

Un certain Bolomey s'étant approché trop, au moment du passage de l'empereur devant le front des troupes, celui-ci apostropha l'imprudent.

Dès lors, Bolomey allait partout se vanter que Napoléon lui avait parlé.

— Et que t'a-t'y dit, l'empereur ? demande quelqu'un.

— Y m'a dit... y m'a dit : « Ote-toi de là, grosse bête ! »

Retraite honorable. — Un de nos compatriotes qui fait une collection d'autographes et qui a le culte des grands hommes, ne manque jamais, lorsqu'il est en voyage, d'aller, son album sous le bras, frapper à la porte des célébrités de l'endroit. Ne manquant de toupet ni de persévérance, il s'en revient rarement bredouille.

Il était à Paris, l'autre jour, et se présentait pour la troisième fois chez un artiste de renom.

On l'introduit enfin.

L'artiste se faisait prier.

— Je vous en prie, maître, un petit mot, je quitte Paris demain.

donné pour celui d'enlever l'objet de son amour. Il s'agit maintenant, pour le sire d'Estavayer, de faire servir à ses vues une faute qui est son ouvrage : dans cette intention, c'est le jour même de l'enlèvement qu'il attend pour prévenir Gérard de Monfaucon son parrain, ainsi que sa respectable épouse, des empêtements du jeune Grandson leur neveu. A l'entendre, Guillaume ne menace de rien moins que de mettre le feu au couvent de *Sainte Catherine des bois*, si Clémence y est renfermée : et cet avis que Monfaucon croit devoir à l'attachement de son fils, est fait pour alarmer des parents. Après avoir agité les divers partis à prendre, on s'arrête enfin, à celui qui est suggéré par Gérard. Si quelque chose peut prévenir la violence qu'on redoute, ce doit être la présence d'une tante que Guillaume révère et chérît. Espérant d'arriver, assez à tems à Grandson, pour sauver une faute à son neveu, la dame de Monfaucon part à l'heure même, en promettant à son époux de l'aviser promptement du succès des efforts qu'elle va tenter. Estavayer qui connaît par avance toute l'inutilité de cette démarche, a l'air de s'en promettre beaucoup, et demeure à Echallens, près de son parrain, pour en attendre l'effet. Dès le lendemain, un courrier dépêché en toute hâte, apporte au sire de Monfaucon, un billet dicté par son épouse, au chapelain de Grandson ; il ne contient que ce peu de mots :

« Tout est perdu.... et mon sacrilège neveu n'a

Et, l'échine en deux, le regard suppliant, il tend son album.

Impatienté, l'artiste prend une plume et au beau milieu de la page immaculée écrit ces seuls mots : « Bon voyage ! »

Le coin de la ménagère.

Oeufs à la Commère. (6 personnes — 1 heure). — Emincez finement 5 gros oignons ; mettez-les dans une casserole avec de l'eau froide, faites bouillir pendant 7 à 8 minutes, puis égouttez et épongez-les. Passez-les ensuite au beurre à feu assez vif ; saupoudrez d'une petite cuillerée de farine, cuisez celle-ci pendant 5 minutes à l'entrée du four et mouillez de deux décilitres et demi de bouillon. Faites prendre l'ébullition en remuant, assaisonnez d'une prise de sucre en poudre et d'un peu de muscade ; couvrez et cuisez au four pendant 30 à 40 minutes. Quand les oignons sont bien cuits, passez-les au tamis ; recueillez et chauffez la purée et finissez-la avec 25 grammes de beurre, 5 gouttes « d'Arome Maggi » et une demi-cuillerée de moutarde. Si cette purée d'oignons doit attendre, mettez-la au bain-marie, ou tenez-la au chaud autrement, mais sans la laisser bouillir.

D'autre part, rangez 12 œufs dans une passoire, plongez-les dans une casserole d'eau bouillante et comptez 10 minutes pour les cuire, de l'instant où l'eau se remet à bouillir. Passez-les ensuite dans l'eau froide pendant 2 secondes, éculez-les et coupez-les en rondelles épaisses, que vous rangez dans un plat creux ou une timbale. Couvrez avec la purée d'oignons et servez bien chaud.

(La Salle à manger de Paris.)

Louis TRONGET.

Coquille. — Nous relevons, dans un journal financier, cette jolie coquille :

« Les dividendes sont payés au piège de la société ».

Oh ! Madame ! — Mme R. a une bonne très curieuse. Au moment où celle-ci descendait à la rue sa caisse de balayures, arrive un visiteur qui demande à causer à madame.

La bonne l'introduit et, intriguée, elle pose sa caisse sur le palier et rentre dans l'appartement où elle fait mine de frotter le parquet du vestibule.

Madame qui s'est aperçue du manège :

— Julie, allez un peu voir dans votre caisse à balayures si j'y suis.

Bœuf de table. — Mère, dit un jeune paysan, je descends en ville. Faut-y prendre un morceau de viande ?

» pas craint de violer l'asile sacré d'un couvent.
» Enlevé à l'instant où elle entrait dans la clôture
» de l'Abbaye, Clémence d'Alinge a été conduite ici,
» peu de moments après que j'y suis moi-même
» arrivée ; et cette violence ne laissant plus le choix
» des partis, je viens d'assister malgré moi, à une
» union que le ciel verra peut-être dans sa misé-
» corde, mais que le monde doit reprover. Il s'agit
» maintenant d'en donner connaissance à qui de
» droit ; or, certes, ne sais en quelle manière,
» de tel pas, on peut se tirer, fors que sa jeu-
» nesse et beauté, ne puissent servir d'excuses.
» Va sans dire après telle esclandre, que trop
» long séjour ne ferai céans, et tôt reverrez
» celle que dire se peut, encore que moult
» dolente : Votre femme très affectionnée,

JAQUELINE DE GRANDSON
MONFAUCON.

Pendant que Monfaucon interroge curieusement le courrier, sur les particularités de l'enlèvement de Clémence, son fils lit d'abord, puis relit encore ce précieux billet, dont chaque mot semble avoir été dicté par lui-même. Voyant du premier coup-d'œil le parti qu'il en peut tirer, il n'a garde de le rendre au sire de Monfaucon, mais prétextant des affaires pressantes à Estavayer, il prend sur le champ congé de lui, et après avoir fait la plus incroyable diligence, il arrive à Belp le surlendemain. Une compagnie nombreuse étoit rassemblée

— Oh ! non, y a pas besoin. Il reste là encore un morceau de veau et un morceau de bœuf de la vache à Antoine. On a assez pour demain.

Avec le concours de S. M.

C'est donc aujourd'hui à 1 heure la première de la *Fête des Narcisses*, à Montreux. On assure qu'il ne reste pas une place. Cela ne nous surprend pas : « Montreux ! Fête des Narcisses ! » ces seuls mots ont un prestige irrésistible. On account sans savoir comment.

Et, cette année, privilège rare et précieux, S. M. Chulalonkorn, roi de Siam, en séjour avec sa suite de princes au pays du soleil, assistera à la fête, « officiellement », je vous prie.

Montreux, la fête des rois,
Que de bonheur à la fois !

Demain, dimanche, à 2 heures, deuxième et dernière représentation. Un service spécial a été organisé par la Compagnie de navigation.

Devinette.

La réponse à l'éénigme du 10 mai est « carte de géographie ». Toutes les réponses reçues sont justes. Le sort a donné la prime à Mlle Eugénie Danat, Pully.

Et maintenant, variions un peu ; posons un problème :

Trois bœufs ont mangé en deux semaines l'herbe contenue dans 2 ares de terrain, plus l'herbe qui y a poussé pendant ces deux semaines.

Deux bœufs ont mangé en 4 semaines l'herbe contenue dans 2 ares de terrain, plus l'herbe qui y a poussé pendant ces 4 semaines.

Combien faudrait-il de bœufs pour manger en 6 semaines l'herbe contenue dans 6 ares de terrain, plus l'herbe qui y poussera pendant ces 6 semaines ? (il est entendu que l'herbe pousse uniformément ?)

PRIME : 1 volume, *Causeries du Conte*, 1^{re} série (illustrée). — Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

La boisson

est pour notre bien-être corporel et intellectuel presque aussi importante que le manger et ce qui est le plus important, c'est de savoir ce que l'on boit. Le café et le thé exercent à la longue des effets plus ou moins nuisibles sur notre organisme, attendu que, selon les cas, on ressent ou une trop grande chaleur, ou de l'énerver, ou des maux d'intestins. La seule boisson qui, tout en ayant un goût agréable, reste inoffensive pour chacun, sans distinction d'âge ni de l'état corporel et qui est favorable à la santé de tous, c'est le... Café de malt Katheriner.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

AMI FATIO, successeur.

dans la cour du château au moment où le Vaudois arriva ; c'étoit le seigneur d'Htentenried, avec sa famille et ses gens. Il montoit à cheval pour s'en retourner, et le baron de Belp, tenant en main une coupe rase, lui présentoit le vin de l'étrier, quand il apperçut Messire Gérard. Soyez le bien venu, seigneur Estavayer, s'écria-t-il d'un ton joyeux, mais vous seriez arrivé plus à propos, avant le dîner. Mon ancien camarade est venu trouver son vieil ami, maintes gaillardes remembrances du temps passé, ont égayé le repas. On ne vieillit pas à table : aussi joyeux que verds-galans puissent l'être, nous avons devisé de nos vieilles guerres, voirement aussi de nos jeunes amours. Nous avons chanté la romance des Croisés, celle de Roland, toutes celles qui nous sont venues en mémoire... »

Le sire d'Estavayer juge en effet, que le repas a dû être long, autant que joyeux ; et pour ne pas perdre l'avantage que cette circonstance lui donne, il attend à peine que les convives du baron aient passé le pont levé du château, pour le prévenir que, dans l'intention de lui révéler un secret qui lui touche son honneur, il a manqué crever un cheval pour faire plus de diligence.

A ce mot d'honneur, qui, pour lors faisait vibrer si puissamment toutes les cordes correspondantes au cœur, la métamorphose la plus subite s'opéra : et le baron passa tout-à-coup de la gaité franche à une attente pénible.

(A suivre.)